



- Commission CSO -
Compte rendu de la réunion
du 08 décembre 2014



Sont présents : Lionel SCORLETTI, Frédéric RIVET, Jean-Paul CHEVALIER, Christian CHAMBON, Valérie MARQUES, Baptiste FRANCONI, Amandine KALAMOÛKA, Xavier NOEL, Caroline JEAN-RAVEL, Jean-Claude SAVOURNIN, Sophie GOÛIN, Michel LEVI, Wilfrid PRUD HOMME, Michel DE GREGORIO, Philippe LATAPIE, Julie BORGIO

Sont excusés : Geneviève SABARDU, Sophie CATALAN, Wilfrid PIERROT

Absents : Arnaud CHIAVASSA, Sébastien CHABROL

Il est 20H00, Xavier NOEL ouvre la séance et remercie les personnes présentes.

1. Amateur Elite

Afin de développer le niveau sportif des Masters Provence Jump, la commission CSO décide d'ajouter une catégorie supplémentaire « Amateur Elite ».

Il est décidé que cette catégorie courra sur une vitesse 1325 le 1^{er} jour et un Grand Prix 125 le 2^{ème} jour.

Ce rajout de catégorie va engendrer des problèmes d'organisation et notamment celui de faire passer toutes les épreuves dans la même journée. C'est pourquoi les tracés de ces épreuves seront les mêmes que les vitesses 130 et GP 135 des Pro. Les reconnaissances seront communes aux Amateurs Elite et Pro.

2. Partenaires 2015

- Antarès: souhaite continuer et rajoutera une selle
- Anais: malgré des difficultés avec certains organisateurs, il est décidé de continuer le partenariat des plaques, flots, trophées. Philippe LATAPIE se charge de négocier avec lui.
- Reverdy: ne pourra reconduire son partenariat
- CWD: souhaite renouveler mais s'occupera des Amateurs Elite
- Les vans raynaud: doit renouveler
- Jumping MM: doit renouveler. Cette année nous devrions avoir un obstacle offert à un cavalier mais aussi un obstacle aux couleurs MPJ qui sera présent sur chaque étape.
- Restaurant Chez Thomé: doit renouveler

- Chateau Crémade: doit renouveler
- JOTT: il y a des problèmes sur les tailles des doudounes. Jott est en train de voir s'il peut s'arranger avec un lieu de distribution pour permettre les échanges.
- Kval: doit renouveler
- Art équestre: doit renouveler
- Voyagiste: Lionel SCORLETTI nous fait part du souhait d'un voyageur d'offrir un séjour au ski.
- Frédéric RIVET: mettra à disposition une maison de vacances pour 6 personnes à Porticcio.

La création d'une catégorie fait que la commission cherche un partenaire pour les Amateurs 2. Un appel d'offre sera fait par l'intermédiaire de la page Facebook des MPJ.

Communication:

Des partenaires pourraient faire d'avantage si la communication était améliorée.

La commission souhaite éditer cette année des flyers à distribuer sur l'ensemble des concours.

Il faudra également créer un listing des partenaires et des cadeaux afin que les speakers des étapes puissent faire des annonces plusieurs fois dans la journée

Convention:

Il est demandé que les conventions soient d'avantage cadrées. Les bons offerts devront être valable 1 mois après la dernière étape.

Les partenaires devront prévenir par mail l'organisateur de l'étape de sa présence ou pas et ce 1 mois avant la date du concours.

En cas d'absence les partenaires devront fournir des bons cadeau.

3. Nombre d'étapes

La commission ne souhaite pas augmenter le nombre d'étapes.

2 nouveaux organisateurs ont demandé à intégrer le circuit MPJ. Ces demandes ont été refusées pour cette année pour deux raisons :

- Les nouveaux organisateurs doivent dans un premier temps faire leurs preuves en organisant des épreuves Pro2 – GP 135.
- Les 8 organisateurs d'aujourd'hui sont à l'initiative de ces MPJ, ils ont à la demande des cavaliers fait de gros efforts dans l'amélioration de leurs concours. Comment justifier de l'évincement de l'un d'entre eux au profit d'un nouveau.

La commission n'exclut pas l'entrée d'un nouvel organisateur mais il faudra réfléchir pour l'édition 2016 des conditions de retrait et d'entrée d'organisateur dans le circuit.

4. Commissaires au paddock

La commission valide la liste fournie par Sophie CATALAN.

5. Règlement

Mis à jour et en ligne sur le site du CRE

6. Cahier des charges

Mis à jour et en ligne sur le site du CRE

7. Divers

- **Finale**

L'épreuve Finale doit pouvoir changer d'organisateur. Si l'un d'entre eux souhaite l'organiser, il doit en faire la demande avant la réunion de calendrier.

- **Tente**

Tout le monde est d'accord pour dire qu'une tente abritant un membre de l'organisation du concours serait fortement souhaitable. Elle permet aux cavaliers de trouver facilement les éléments nécessaires : locations de boxes, horaires, possibilité de longer, résultats des MPJ... Julie BORGIO et Amandine KALAMOUKA ne pourront pas tenir cette permanence. Il est envisagé d'acheter une tente qui servira pour chaque étape des MPJ. Cette idée est finalement exclue car ce genre de matériel ne supportera les diverses manutentions.

Il n'y a pas d'autres questions, Xavier NOEL remercie les personnes présentes et clôt la séance.